

Le Pharmacien Clinicien

Instructions aux auteurs septembre 2024



CONTENU GÉNÉRAL DE LA REVUE

Le Pharmacien Clinicien (PhaCli) est l'organe de communication de la [Société Française de Pharmacie Clinique](#) (SFPC), de l'[Association Nationale des Enseignants en Pharmacie Clinique](#) (ANEPC) et du [Centre National Hospitalier d'Information sur le Médicament](#) (CNHIM). Il est reconnu comme l'un des piliers de la formation continue en matière de Pharmacie Clinique, de Pharmacie Universitaire et d'Évaluation.

PhaCli est un journal trimestriel qui publie en langue française ou anglaise dans le respect des règles d'éthique et d'intégrité scientifique. *PhaCli* regroupe tous les domaines de la pharmacie officinale et hospitalière à travers des articles originaux, des revues, des lettres à la rédaction, des notes de pharmacie pratique, des recommandations professionnelles et plusieurs rubriques d'actualités (revue de presse, analyse de livres, veille réglementaire). L'objectif de *PhaCli* est d'aider nos confrères à découvrir, savoir, éduquer, prendre soin et améliorer la santé. La politique rédactionnelle de *PhaCli* est d'intégrer dans la pratique quotidienne des pharmaciens l'essentiel des progrès scientifiques et techniques, privilégier le dialogue avec les cliniciens prescripteurs et les patients.

Les thématiques abordées dans *PhaCli* sont les suivantes : **Pharmacie Clinique et Soins pharmaceutiques** : concerne tous les aspects de la prise en charge du patient, que ce soit à l'officine ou en établissement de santé et le modèle intégratif de pharmacie clinique : de la dispensation au plan pharmaceutique personnalisé, **Outils de pharmacie clinique** : conciliation médicamenteuse, éducation thérapeutique, entretien pharmaceutique, vignettes cliniques, recommandations de pratique clinique, etc., **Pédagogie** : méthodes et usages de pédagogie destinés aux professionnels de santé, **Pharmacothérapie** : utilisation des produits de santé selon leurs cibles médicales plus ou moins spécialisées, y compris médicaments de thérapie innovante, **Vigilances, iatrogénie** : effets indésirables des produits de santé, interactions médicamenteuses, qualité et gestion des risques, méthodes de vigilances, **Pharmacocinétique et pharmacodynamie, Éthique, sciences humaines** : aspect éthique et déontologique des activités pharmaceutiques, droit pharmaceutique, **e-Pharma** : méthodes et réflexions sur les logiques et évolutions intelligentes des activités pharmaceutiques dont les applications informatisées, télésoin, **Circuit du médicament** dont les systèmes d'automatisation de dispensation, **Pharmacotechnie** : étude des outils et des méthodes utilisées en pharmacie pour obtenir des produits de santé calibrés, prêts à l'emploi (dont automates), **Dispositifs médicaux** : description, évaluation et utilisation des dispositifs médicaux (dont stérilisation).

Les différents types de soumissions dans *PhaCli* sont les suivants : **Article original** : résultats de recherches innovantes et pratiques pour les équipes de pharmacie clinique ; **Revue de la littérature** : panorama exposant de façon synthétique et critique l'état des connaissances actuelles sur un sujet donné (produits de santé, pratique professionnelle) qui nécessite une bibliographie approfondie ou **Mise au point** : dans un domaine où la recherche bibliographique est pauvre ou non adaptée (revue d'outils disponibles, synthèse de recommandations, revue des pratiques etc.) ; **Recommandations** : issues des sociétés savantes ou de groupes d'experts ; **Article pédagogique** : exposition d'un point actuel permettant une approche didactique et formatrice ; **Note de pharmacie pratique** : elle expose un aspect particulier et ciblé de la pratique pharmaceutique ; **Lettre à la rédaction** : elle permet d'aborder de façon courte une recherche nouvelle, une critique d'article paru (constructive ou complémentaire) ; **Cas clinique** : cas choisi pour son originalité ou sa façon d'illustrer la pharmacie clinique ; **Exercice professionnel** : une observation pharmaceutique, non lié à un cas clinique, mais permettant de partager des expériences originales dans votre pratique quotidienne ; **Carte mentale** : ce texte doit présenter des chemins de pensée synthétiques et imagés permettant d'aider à la formation initiale ou continue des professionnels de santé.

CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ - RÈGLES DE PUBLICATION, DROIT DE L'ÊTRE HUMAIN ET DE L'ANIMAL

Comme énoncé dans les Règles de soumission d'articles aux journaux biomédicaux, proposés par le Comité International des Rédacteurs de Journaux Médicaux (ICMJE www.icmje.org), le droit des patients à la protection de leur vie privée interdit la publication d'articles sans un consentement éclairé. Aucune information permettant l'identification des patients, que ce soit dans le texte ou dans les photos ou encore d'une manière indirecte, ne doit être publiée, sauf si l'information en question est essentielle à l'intérêt scientifique de l'étude et avec le consentement éclairé du patient, des parents ou du tuteur légal. Un consentement éclairé spécifique est alors requis après avoir montré l'article sous sa forme définitive avant publication et en conformité avec le droit français relatif à la protection de la vie privée et l'utilisation des données personnelles à des fins de recherche médicale. En cas de doute, un consentement éclairé sera requis. Si des informations pouvant identifier les patients sont altérés pour protéger leur anonymat, les auteurs doivent fournir l'assurance du maintien de la validité scientifique de leur étude. Les auteurs, rédacteurs et éditeurs se doivent de suivre la réglementation française en matière de protection de la vie privée en relation avec la recherche médicale. En cas d'article rapportant des recherches mettant en cause des sujets humains, les auteurs doivent préciser la conformité de leur protocole avec les règles d'éthiques édictées par le Comité d'Éthique responsable (en France, le Comité Consultatif National d'Éthique, CCNE) et par la déclaration d'Helsinki de l'Association Mondiale des Médecins (AMM) révisée en 2013 concernant les expérimentations sur les patients ou sujets, ainsi qu'avec la directive européenne 2010/63/EU concernant les expérimentations animales.. En cas d'article rapportant des recherches concernant des expérimentations animales, les auteurs doivent préciser si les règles d'usage en vigueur pour le soin et l'utilisation des animaux de laboratoire ont été suivies (en France, la Charte du Comité National de Réflexion Éthique sur l'Expérimentation Animale).

Pour de plus amples informations et les mises à jour les plus récentes, consulter les sites suivants

- ICMJE, <http://www.icmje.org> ;
- CCNE, http://www.ccne-ethique.fr/loi_n_2004800.php WMA ;
- <http://www.wma.net/f/policy/b3.htm> ;
- CNREA, <http://ethique.ipbs.fr/sdv/commissionNationale.html>.

SOUSSION DES MANUSCRITS

Le Pharmacien Clinicien (titre abrégé *PhaCli*) suit les recommandations pour les manuscrits soumis aux revues biomédicales du Comité international des éditeurs de revues médicales, consultables à l'adresse suivante : www.icmje.org. La revue applique par ailleurs les bonnes pratiques de publication définies à l'article 8 de l'arrêté du 28 avril 2005 relatif aux bonnes pratiques de pharmacovigilance.

Les manuscrits sont reçus par la rédaction, leur conformité est vérifiée par rapport aux instructions aux auteurs et assignés à au moins deux critiques du domaine en France, Europe ou Amérique du Nord, en toute indépendance par rapport à ce qui concerne des conflits d'intérêts possibles (incluant les trois sociétés savantes pharmaceutiques). L'acceptation finale du manuscrit est décidée par le Rédacteur en chef. Les rédacteurs suivent le Code de conduite COPE et sollicitent son conseil en cas de soupçon de faute ou de manquement (<http://publicationethics.org/resources/flowcharts>).

Les articles doivent être soumis sur le site électronique de soumission de la revue

<https://www.editorialmanager.com/PHACLI> par l'auteur correspondant sous réserve que :

- Tous les auteurs ont donné leur accord pour la soumission pour publication (la qualité d'auteur s'entend comme une contribution effective à la conception de l'étude ou au recueil, à l'analyse ou à l'interprétation des données et à la revue critique du manuscrit)
- Le travail, objet du manuscrit, n'a pas été publié ni soumis ou accepté pour publication en tant qu'article dans une autre revue
- Le travail, objet du manuscrit, ne sera pas soumis pour publication dans une autre revue avant décision définitive d'acceptation ou de refus du manuscrit par le Pharmacien Clinicien
- La lettre qui accompagne la soumission précise si le travail, objet du manuscrit, a été divulgué auparavant et par quels moyens (communication orale ou affichée à un congrès, résumé, rapport, mémoire ou thèse...)
- Pour les manuscrits rapportant un effet indésirable médicamenteux, la date de notification de l'effet à un centre de pharmacovigilance.

Note de la rédaction : Tout manuscrit adressé à la revue est soumis à relecture anonyme. Pour permettre l'application de la procédure de révision en double aveugle, les auteurs sont priés outre le respect des règles de présentation ci-dessous de veiller que les noms des auteurs et de leurs institutions n'apparaissent ni dans toutes les parties du texte ni dans les noms des fichiers.

Adresse pour contacter la rédaction : Mme Béatrice Lesbre lesbrephc@gmail.com

Comme pour toute revue « à comité de lecture », tous les manuscrits donnent lieu à une lecture critique par au moins deux lecteurs (membres du comité de rédaction ou experts extérieurs) qui peuvent être choisis par un rédacteur associé, sauf pour les éditoriaux. Les correspondances répondant, complétant ou critiquant un article antérieurement paru sont également soumises à l'auteur correspondant de l'article auquel il est fait référence. À la suite de cette lecture critique, le rédacteur en chef communique à l'auteur correspondant la décision (acceptation, demande de révision(s) ou refus). La version révisée éventuelle est alors à resoumettre en ligne pour une nouvelle lecture dans les mêmes conditions. Les éditoriaux signés d'un rédacteur en chef, les commentaires de l'un ou l'autre des rédacteurs en chef, sont relus par le deuxième rédacteur en chef s'ils n'ont pas été soumis à un membre du Comité de Rédaction.

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Ils doivent être saisis en caractères Times New Roman, corps 12 de préférence, en double interligne (25 lignes sur une page) avec des marges latérales de 2,5 cm au moins. Chaque feuillet est paginé. Le texte des articles originaux ou mises au point ne doit pas comporter plus de 15 pages, celui des revues 25 pages, y compris les figures, tableaux et références bibliographiques. Les cas cliniques sont limités à 10 pages, les lettres à 5 pages de texte et une figure ou un tableau ; elles comportent au maximum cinq références bibliographiques. A l'exception des lettres à l'éditeur et de la carte mentale qui ne comportent ni résumé ni paragraphes, les manuscrits doivent comporter quatre parties : page de titre, résumé et corps du texte (dans le même fichier), pages annexes. Le texte de la carte mentale ne dépasse pas 1000 mots avec une introduction expliquant le contexte et le besoin d'une carte mentale pour synthétiser les éléments, un paragraphe Matériel et méthode, puis résultats et une conclusion, 5 références. Elle doit être disponible en format image (formats acceptés EPS, JPEG ou TIFF) avec une définition suffisante (300 dpi minimum) et un format adapté permettant 1/ une diffusion imprimée parfaitement lisible au format A4 en paysage et 2/ une diffusion en ligne de qualité. Elle ne pourra être donnée par un lien Internet.

Pour certains articles d'exception, si le format proposé n'est pas adapté mais que la valeur des données justifie une publication, des annexes électroniques peuvent être proposées par les rédacteurs.

Page de titre

Cette page comporte :

- Le titre, en français et en anglais : en adéquation avec le contenu de l'article, éventuellement suivi d'un sous-titre ;
- Le titre court en français de 65 caractères espaces compris ; La liste des auteurs (voir ci-dessus les critères d'appréciation de la qualité d'auteur) avec nom, prénom, mention du plus haut rang universitaire et affiliation professionnelle ;
- Le nom du (des) service(s) et de l'(des) institution(s) (nom, ville, pays) à qui le travail sera attribué ; si le travail implique un service ou une institution sans qu'au moins un auteur n'y exerce de responsabilité administrative, une autorisation de publication ou une décharge devra être jointe ;
- Le nom, le prénom, l'adresse, les numéros de téléphone et de télécopie, l'adresse électronique de l'auteur correspondant ;
- Le nom, le prénom, l'adresse, les numéros de téléphone et de télécopie, l'adresse électronique de l'auteur à qui les tirés à part peuvent être demandés (s'il ne s'agit pas de l'auteur correspondant) ;
- La mention d'éventuels contrats ou collaborations sous forme de subventions, équipements, médicaments ou autres ;
- L'indication du nombre de figures et de tableaux ;
- Le décompte du nombre de mots dans le corps de texte (exclure du décompte : résumé/abstract et mots-clés/keywords, ainsi que légendes des figures et références) ;
- Le décompte du nombre de références.

Manuscrit : comporte 3 éléments : page de résumé, page de texte et références

Page de résumé

La page comporte :

- Un résumé en français suivant la structure « Introduction », « Matériel et méthodes », « Résultats et Discussion », si applicable. Il ne doit pas dépasser les 250 mots en double interligne et doit se limiter à un contenu informatif, précis quant à l'objectif, à la méthodologie et aux résultats ;
- Un résumé en anglais (abstract) : il est souhaitable qu'il soit rédigé ou revu par une personne parfaitement bilingue ;
- 3 à 10 mots clés français ;
- 3 à 10 keywords ;
- Le décompte du nombre de mots pour le corps du résumé et de l'abstract.

Pages de texte

Le texte suit une structure IMRAD : « Introduction », « Matériel et méthodes », « Résultats (And) Discussion ». Cette structure peut toutefois être modifiée pour des sujets non scientifiques : les auteurs peuvent demander des conseils aux rédacteurs en chef.

Le texte doit respecter les règles orthographiques et grammaticales en vigueur et celles de présentation et d'expression généralement admises, en particulier celles décrites dans le « Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale, 5e édition. Paris : Imprimerie nationale, 2002 ».

Les nombres débutant une phrase doivent être écrits en lettres, ainsi que ceux inférieurs à 11, sauf s'il s'agit d'une date, d'une mesure ou d'un calcul.

L'usage de termes étrangers doit être limité aux cas où aucun mot français n'est adéquat.

Les termes étrangers (ex : latins) doivent être *écrits en italique*.

Il est indispensable d'expliciter les abréviations lors de leur première apparition (sauf s'il s'agit d'une unité de mesure internationale) et de les regrouper, si elles sont nombreuses, sous la forme d'un glossaire.

Pour les médicaments, la dénomination commune internationale (DCI) doit être utilisée (en minuscule) quand elle existe, le nom commercial peut être précisé par une note de bas de page (nom en majuscule suivi de ND). L'anonymat des patients sera totalement respecté, y compris en cas de représentations photographiques.

Références (à la fin de page de texte)

Les références doivent être présentées de façon homogène et cohérente et conformément aux normes de Vancouver (voir exemples ci-dessous).

Ne sont autorisées que celles citées dans le texte ; inversement, tout auteur cité doit être référencé.

Les références sont numérotées consécutivement dans l'ordre de première apparition dans le texte.

Les références sont définies dans le texte par un **chiffre arabe entre crochets**. Elles figurent dans la bibliographie avec le nom de tous les auteurs lorsqu'il en a six au plus, sinon avec les trois premiers suivis de « *et al.* ».

Article de périodique classique

[1] Troussier B, Marchou-Lopez S, Pironneau S, Alais E, Grison J, Pref G, et al. Back pain and spinal alignment abnormalities in school children. Rev Rhum [Engl Ed] 1999 ; 66: 370–80.

Article d'un supplément à un volume

[2] Bas S, Vischer TL. Humoral immunity in Chlamydia trachomatis arthritis. Rev Rhum [Engl Ed] 1999; 1 Suppl: 34–6.

Ouvrage

[3] Kanis JA, ed. Pathology and treatment of Paget's disease of bone. London : Martin Dunitz ; 1991.

Chapitre d'ouvrage

[4] Schumacher HR. Sarcoidosis. In: McCarthy DJ, Ed. Arthritis and allied conditions, 11th ed. Philadelphia: Lea and Febiger; 1989: 1294–300.

Pages annexes

Tableaux et figures

Ils sont appelés dans le texte dans l'ordre d'appel (**en chiffres arabes pour les figures, en chiffres romains pour les tableaux**). Les tableaux sont présentés sur des pages séparées et condensés au maximum par élimination des données redondantes. Les notes en bas de tableau sont appelées par des lettres minuscules en exposant. La légende en français

est placée à la suite de la figure/du tableau. Les abréviations sont à éviter. Si la figure et/ou le tableau comporte(nt) des abréviations, il faut les expliciter. Chaque colonne doit comporter un titre court. Les mesures statistiques de variation (par exemple, l'écart-type) devront être identifiées dans des notes en bas de la page (désigné comme a, b, c, etc.). Les unités de mesure utilisées pour toutes les données dans une colonne devront être indiquées. Les barres horizontales ou verticales ne devront pas être utilisées à l'intérieur du tableau. La duplication du contenu du tableau dans le corps de l'article devra être réduite au minimum. Dans les articles en français, les séparateurs de décimales sont des virgules. Dans les articles en anglais, les séparateurs de milliers sont des virgules et les séparateurs de décimales sont des points.

Pour les figures, les légendes ne sont pas portées sur les documents eux-mêmes, mais sont dactylographiées séparément (le numéro de la figure/du tableau est indiqué). Les illustrations en couleur sont recommandées.

Les figures sont par ailleurs transmises au format EPS, JPEG ou TIFF avec une définition minimale de 300 dpi pour une largeur minimale de 80 millimètres. La résolution minimale des figures doit être de 300 DPI pour les photographies en noir et blanc ou en couleur, et de 500 à 1000 DPI pour les graphiques ou schémas. La haute résolution est absolument nécessaire pour l'impression. La dénomination de chaque figure doit être le mot "figure" et du numéro (1 ou 2 ou 3, ... 1a, 1b, etc.) de la figure.

Pour les appareils numériques, privilégier la meilleure définition possible, soit au minimum 2 Mégapixels. Suivant les appareils, choisir soit une compression en haute définition (JPEG), soit un format non compressé (TIFF ou RAW).

Contribution des auteurs

Le rôle spécifique de tous les co-auteurs doit être précisé ici de façon concise (analyse de données, création figures, rédaction, supervision, outils informatiques...).

Remerciements

Les personnes ayant contribué à l'article sans pouvoir prétendre à la qualité d'auteur peuvent être remerciées.

Comités d'éthique

Pour les articles rapportant des études sur des êtres humains, les références et la teneur de l'avis d'un comité d'éthique (comité de protection de personnes ou équivalents) seront indiquées.

CONFLIT D'INTÉRÊT

La revue suit les pratiques internationales relatives aux conflits d'intérêts en rapport avec les publications soumises. Toute soumission de manuscrit doit être accompagnée d'une déclaration de conflit d'intérêt. Un conflit d'intérêt existe quand un auteur et/ou un co-auteur a des relations financières ou personnelles avec d'autres personnes ou organisations qui sont susceptibles d'influencer ses jugements professionnels concernant une valeur essentielle

(bien du patient, intégrité de la recherche...). Les principaux conflits d'intérêt étant les intérêts financiers, les essais cliniques, les interventions ponctuelles, les relations familiales... Tous les auteurs de la publication doivent déclarer toutes les relations lors des trois dernières années qui peuvent être considérées comme ayant un potentiel de conflits d'intérêt uniquement en lien avec le texte publié. Lors de la soumission du manuscrit électroniquement via EES, la déclaration doit être incluse à la fin de l'article soumis.

1. Au cas où il n'existe aucun conflit d'intérêt en lien avec l'article soumis, la mention suivante doit être ajoutée directement dans le manuscrit : « Conflit d'intérêt : aucun » ou bien « Pas de conflit d'intérêt ».

2. Au cas où il existe un (ou plusieurs) conflit(s) d'intérêt avec un ou plusieurs des auteurs de l'article, la liste complète de ceux-ci doit être mentionnée en fin de manuscrit (avant les références bibliographiques) et ce conformément à la présentation ci-dessous.

Les initiales de(s) l'auteur(s) concerné(s) et le nom de l'entreprise associée sont à ajouter à la liste exhaustive figurant ci-après des conflits d'intérêt potentiels qui sont à déclarer.

Exemples :

- C.R., E.L. Intérêts financiers dans l'entreprise Barbot S.A. ;
- E.L. Propriétaire, dirigeant, employé, participation à un organe décisionnel d'une entreprise. Autres activités régulières dans l'entreprise Chups SAS ;
- J.-J.E. Essais cliniques : en qualité d'investigateur principal, coordonnateur ou expérimentateur principal pour RTM SARL ;

- P.L. Essais cliniques : en qualité de co-investigateur, expérimentateur non principal, collaborateur à l'étude pour Light & Co ;
- F.W. Interventions ponctuelles : rapports d'expertise pour EFS Associated ;
- M.D. Interventions ponctuelles : activités de conseil pour SFC ;
- C.G. Conférences : invitations en qualité d'intervenant pour KKS & Son ;
- M.S. Conférences : invitations en qualité d'auditeur (frais de déplacement et d'hébergement pris en charge par une entreprise) pour Régis SA ;
- C.-A.S. Versements substantiels au budget d'une institution dont vous êtes responsable Aphelion ;
- M.F. Proches parents salariés dans les entreprises visées ci-dessus ;
- A.D. Aucun conflit d'intérêt.

3. Au cas où aucun conflit d'intérêt en lien avec l'article soumis n'a été transmis par l'auteur (les co-auteurs) la mention suivante sera publiée dans l'article : « Conflit d'intérêt : les auteurs n'ont pas transmis leurs conflits d'intérêt ».

DECLARATION SUR L'IA GENERATIVE DANS LA REDACTION SCIENTIFIQUE

Les conseils ci-dessous ne concernent que le processus de rédaction et non l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle dans le cadre du processus de recherche.

L'utilisation par les auteurs de l'intelligence artificielle générative (IA) et des technologies assistées par l'IA dans le processus de rédaction, doit être uniquement réservée à l'amélioration de la lisibilité du texte et de la langue employée. L'application de la technologie doit se faire sous la surveillance et le contrôle d'un être humain, et les auteurs doivent examiner et modifier soigneusement le résultat, car l'IA peut générer des résultats qui peuvent être incorrects, incomplets ou biaisés.

L'IA et les technologies assistées par l'IA ne doivent pas figurer sur la liste des auteurs ou des coauteurs, ni être citées en tant qu'auteur. La qualité d'auteur implique des responsabilités et des tâches qui ne peuvent être attribuées et exécutées que par des êtres humains, comme le souligne la [politique d'Elsevier en matière d'IA](#) à l'intention des auteurs.

Les auteurs doivent déclarer dans leur manuscrit l'utilisation de l'IA et des technologies assistées par l'IA dans le processus de rédaction en suivant les instructions ci-dessous. Une déclaration figurera dans l'article publié. Veuillez noter que les auteurs sont responsables en dernier ressort du contenu de leur travail.

Instructions relatives à la déclaration

Les auteurs doivent signaler l'utilisation de l'IA générative et des technologies assistées par l'IA dans le processus de rédaction en ajoutant une déclaration à la fin de leur manuscrit dans le fichier principal du manuscrit, avant la liste des références. La déclaration doit être placée dans une nouvelle section intitulée "**Déclaration d'utilisation de l'IA générative et des technologies assistées par l'IA dans le processus de rédaction**".

Déclaration : Au cours de la préparation de ce travail, l'auteur ou les auteurs ont utilisé [NOM DE L'OUTIL / SERVICE] afin de [RAISON]. Après avoir utilisé cet outil/service, l'auteur (les auteurs) a (ont) revu et corrigé le contenu si nécessaire et assume(nt) l'entière responsabilité du contenu de la publication.

Cette déclaration ne s'applique pas à l'utilisation d'outils de base pour vérifier la grammaire, l'orthographe, les références, etc.

S'il n'y a rien à signaler, il n'est pas nécessaire d'ajouter une déclaration.

MATÉRIEL MULTIMEDIA ET COMPLÉMENTS EN LIGNE

Il est maintenant possible de soumettre avec les manuscrits des fichiers multimédia et des compléments en ligne, par exemple des figures ou tableaux supplémentaires, des vidéos, des animations, des fichiers audios, des schémas interactifs, des présentations, etc., qui pourront être accessibles via Science Direct ou em-consulte. Votre article imprimé indiquera au lecteur qu'il pourra trouver du matériel supplémentaire en ligne. Pour en savoir plus sur les formats acceptés et les contraintes techniques, merci de consulter notre site web : <https://www.elsevier.com/authors/policies-and-guidelines/artwork-and-media-instructions>

Voici quelques exemples de formats acceptés :

- Pour les images : .gif, .tif, .jpg, .svg, .png, etc.,
- Pour les vidéos : .mov, .avi, etc.,
- Pour les tableaux et schémas : .xls, etc.
- Pour les présentations : .ppt, .pps, etc.

Pour tout problème technique ou de connexion au site Editorial Manager, merci de vous adresser à notre service d'aide aux auteurs : <https://service.elsevier.com/app/contact/supporthub/publishing/>

Les recommandations aux auteurs sont consultables et téléchargeables sur le site du *Pharmacien et Clinicien* : www.em-consulte.com/produit/phacli

MISE EN PRODUCTION, CORRECTION D'ÉPREUVES, DEMANDES DE REPRODUCTION

En cas de reproduction partielle ou totale, dans le manuscrit, d'un document ou d'une illustration déjà publiés, l'autorisation écrite de l'éditeur et des auteurs doit être impérativement fournie.

Lors de la mise en production du manuscrit accepté pour publication, l'éditeur enverra à l'auteur correspondant un formulaire de transfert de droits par courrier électronique, qui sera dûment complété et signé par l'auteur responsable de l'article pour le compte de tous les auteurs, puis retourné à l'éditeur dans les plus brefs délais. L'auteur désigné pour la correspondance recevra gracieusement des services de l'éditeur un tiré à part électronique au format PDF.

L'auteur correspondant recevra les épreuves électroniques de son article au format PDF. Les modifications portant sur le fond ne sont pas acceptées sur les épreuves. Les corrections se limiteront à la typographie. Les auteurs feront le nécessaire pour retourner à l'éditeur les épreuves corrigées, dans les 48 heures suivant leur réception et ce à toute période de l'année.

En cas de retard, l'éditeur se réserve le droit de procéder à l'impression sans les corrections de l'auteur. Dès parution, toute demande de reproduction devra être adressée à l'éditeur.

Guide for Authors – September 2024



CONTENTS

Le Pharmacien Clinicien takes over from the journal *Le Pharmacien Hospitalier et Clinicien*, which obtained the approval from the French Haut Comité à la Formation Pharmaceutique Continue.

Le Pharmacien Clinicien is the official publication of the French Society of Clinical Pharmacy (SFPC), the French National Association of Teachers in Clinical Pharmacy (ANEPC) and the French National Hospital Center for Drug Information (CNHIM). It is recognized as one of the pillars of continuing education in Clinical Pharmacy, University Pharmacy and Evaluation.

Le Pharmacien Clinicien is a quarterly journal that publishes in French or English in accordance with the rules of ethics and scientific integrity. *Le Pharmacien Clinicien* covers all areas of pharmacy and hospital pharmacy through original articles, reviews, letters to the editor, practical pharmacy notes, professional recommendations and several news sections (press review, book analysis, regulatory watch). The goal of *Le Pharmacien Clinicien* is to help our colleagues to discover, know, educate, care and improve health. The editorial policy of *Le Pharmacien Clinicien* is to integrate into the daily practice of pharmacists the essential of scientific and technical progress, as well as to give prominence to discussion between prescribing clinicians and patients.

Contents:

Clinical Pharmacy and Pharmaceutical Care: concerns all aspects of patient management, whether in the pharmacy or in a healthcare facility and the integrative model of clinical pharmacy. From dispensing to creating a personalized pharmaceutical plan.

Clinical pharmacy tools: medication reconciliation, therapeutic education, pharmaceutical interview, clinical vignettes, clinical practice guidelines, etc.

Pedagogy: methods and uses of pedagogy for healthcare professionals.

Pharmacotherapy: use of health products according to their more or less specialized medical targets, including advanced therapy and medicinal products.

Vigilances, iatrogeny: adverse effects of health products, drug interactions, quality and risk management, vigilance methods. Pharmacokinetics and pharmacodynamics.

Ethics, human sciences: ethical and deontological aspects of pharmaceutical activities, pharmaceutical law.

e-Pharma: methods and reflections on intelligent evolution of pharmaceutical activities including computerized applications, telecare.

Drug circuit including dispensing automation systems.

Pharmacy compounding: study of the tools and methods used in pharmacy to obtain calibrated, ready-to-use health products (including automata).

Medical devices: description, evaluation and use of medical devices (including sterilization).

SUBMISSIONS

Le Pharmacien Clinicien (abbreviated *PhaCli*) complies with the guidelines for manuscripts submitted to biomedical journals published by the International Committee of Medical Journal Editors which can be consulted at the following

address: www.icmje.org. The journal also applies the good practice guidelines for pharmacovigilance defined by French law (article 8 of April 28, 2005) concerning the best practice of pharmacovigilance. Manuscripts are received by both Editors

in chief, their conformity is verified with regard to the requirements of the standards "Manuscripts Subjected to the Biomedical Newspapers " and assigned to at least two experts of the domain in France, Europe or North America, in any independence with regard to what concerns possible conflicts of interests (including three University Pharmaceutical companies). The committee members of Editorial board are rather requested as readers. The final acceptance of the manuscript is decided by the Editorial committee. The statistical data are transmitted to Dr A.B. Dufour, national Member of Council of Scientific research (Unity Research 5558-Lyon, France). The writers follow the Code of conduct COPE and request its advice in case of suspicion of fault or breach(negligence) ([http: // publicationethics.org/resources/flowcharts](http://publicationethics.org/resources/flowcharts)).

The articles must be submitted on the submission website of the journal <https://www.editorialmanager.com/PHACLI> by the corresponding author under the following conditions:

- that all authors have approved the submission for publication (a qualified author has made a real contribution to the concept of the study or data collection, analysis or interpretation and has reviewed the manuscript);
- that the work described in the manuscript has not been published or submitted for publication or accepted for publication as an article in another journal;
- that the work described in the manuscript will not be submitted for publication in another review before the final decision concerning publication or not in *Le Pharmacien Clinicien* has been made;
- any prior presentation of the work described in the manuscript _ including the format (oral presentation, poster, abstract, report, dissertation, etc.);
- for manuscripts presenting adverse drug reactions, the date of the report to the drug watch centre;
- any conflicts of interest (see below).

Editor's note: All manuscripts sent to the journal are subject to anonymous review. To enable the double-blind review procedure to be applied, authors are requested, in addition to complying with the presentation rules below, to ensure that the names of the authors and their institutions do not appear in any part of the text or in the file names.

- *To contact the editors:*
Béatrice Lesbre lesbrephc@gmail.com

As for all peer-reviewed journals, all submissions will be examined by at least two peer reviewers (members of the Editorial Board or outside experts), except for editorials, comments from the editors and certain documents identified as not submitted to the Editorial Board. Letters to the editor responding to or commenting on a previous publication are forwarded to the corresponding author of said publication. After critical review, the Editor- in-chief informs the corresponding author of the final decision concerning publication. Should a revision be requested, it should be returned to the Editor-in-chief for a second review under the same conditions. Editorials signed by an Editor in chief, comments of the one or other one of the Editors in chief, are read again by the second editor in chief if they were not subjected to a committee member of Editorial board.

MANUSCRIPT PRESENTATION

Use Times New Roman, preferably font size 12, double-spaced, 25 lines per page with 2.5 cm margins at least. All pages are numbered. Texts for original articles and teaching documents must not exceed 15 pages, texts for reviews 25 pages, including figures, tables and references. Letters are limited to five pages and one figure or table, no abstract, with at most five references. All submissions must include four parts: title page, summary, text pages, complementary material.

Mind map: this text should present synthetic and pictorial paths of thought to help in the initial or continuing education and training of health professionals. The text of the mind map should not exceed 1000 words with an introduction explaining the context and the need for the map to synthesise the elements, a paragraph on materials and method, then results and a conclusion, not more than 5 references. It must be available in image format (accepted formats EPS, JPEG or TIFF) with a sufficient definition (300 dpi minimum) and a suitable format allowing 1/ a perfectly readable printed distribution in A4 format in landscape and 2/ a quality online distribution. It cannot be given by an Internet link.

Title page

This page includes:

- a title, in English and in French, corresponding to the content of the article (subtitles can be added)
- a short title -maximum of 65 characters
- the list of authors (see below): last name, first name, highest academic degree and professional affiliation
- the names of the institutions (care unit, hospital, laboratory) to which the work is to be attributed. The full name of the institution must be given, with the city and country. If the work involved an institution to which none of the authors is affiliated administratively, an authorization for publication must be attached to the manuscript.
- the name of the corresponding author: last name, first name, address, telephone and fax numbers, email;
- a statement concerning any relevant contract or other form of collaboration involving grants, equipment, medications, etc.
- word count for the body of the text (excluding English and French summaries and key words; excluding legends for figures and tables)
- the number of references

Manuscript comprises the abstract, the text and references

Abstract page

This page includes:

- an abstract in French: each summary should be limited to 250 words, double-spaced; it should be concise and structured as objective, methods, results;
- an abstract in English, preferably written by an English-speaking colleague
- 3 to 10 keywords in French
- 3 to 10 keywords in English
- word count for each summary

Text pages

The text is structured: Introduction, Material and methods, Results, Discussion. This structure can be modified for non-scientific topics; authors may consult with the Editor-in-Chief.

Common rules of spelling and grammar should be applied, using easily understood language.

Numbers below 11 should be spelled out, except when used for a date, a measurement or a calculation. Numbers beginning a sentence should be spelled out in full.

Foreign words (for example Latin expressions) should be written in *italics*.

All abbreviations except international units of measure must be explained at the first citation. A list of abbreviations with their meaning may be useful.

The International Non-proprietary Name (INN) should be used for pharmaceutical substances (written in lower case).

Proprietary names can be given in a footnote (first letter upper case followed by [™]).

Any reference to patients must be anonymous, including photos. The statistical validity of the results should be examined carefully by a qualified person.

References

References are cited in a homogeneous coherent manner, following the Vancouver guidelines. All references in the reference list must be cited in the text and all references cited in the text must be included in the reference list.

References are listed by order of citation in the text using Arabic numerals in brackets. References are listed with the names of all authors if there are six or less. For references with more than six authors, the first three are listed, followed by a comma and *et al.* The names of authors are separated by a comma.

- ***Reference list***
- References are listed at the end of the text by order of citation in the text (and not by alphabetical order of the authors' names).
- All references in the list must be cited in the text and vice versa.
- Use the *US National Library of Medicine journal* abbreviations. Punctuation and presentation must comply with the following examples:
- Journal article: Christin-Maitre S, Pasquier M, Donadille B, Bouchard P. L'insuffisance ovarienne prématuurée. *Ann Endocrinol* 2006;67:557–66.

- Book: Tramalloni J, Monpeyssen H. Échographie de la thyroïde. Paris: Masson; 2006.
- Book chapter: Polak M, Cernichow P. Dysthyroïdies foetales. In: Leclerc J, Orgiazzi J, Rousset B, Schlienger JL, Wemeau JL, editors. La thyroïde : des concepts à la pratique clinique, Paris: Elsevier SAS; 2001, p. 519–26.
- If the reference has more than six authors, list the first six then et al.
- For further details, see *Uniform Requirements for Manuscripts Submitted to Biomedical Journals* (J Am Med Assoc 1997;277:927–34) (see also <http://www.nejm.org/general/text/requirements/1.htm>).

APPENDIX PAGES

Tables & figures

Tables and figures are cited in the text using Arabic numerals for figures and Roman numerals for tables. Each table is presented on a separate page and should be condensed as much as possible, eliminating all redundant data. Lower case superscript letters are used in tables to designate footnotes given at the end of the table. The title, in English and French, is placed below the table or figure. Abbreviations should be avoided. If necessary, they must be explained.

For figures, a good quality printout is provided with its number and name of the first author written on the back. Figure legends are not given on the document itself but typewritten in numerical order on a separate page. Color illustrations are recommended.

Figures are also provided in one of the following formats: EPS, JPEG or TIFF, with 300 dpi minimum resolution for 80 mm minimum width. Minimal resolution is 300 dpi for black and white or color photos and 500-1000 dpi for drawings. High resolution is necessary for printing. Figures are designated by the word “figure” and its number (1, 2...).

For electronic devices, use the highest resolution possible, at least 2 Megapixels. Use compression (JPEG) or not (TIFF or RAW) depending on the device.

Acknowledgements

People other than authors who contributed to the submitted work should be acknowledged.

Author contributions

Please list under a separate section the contribution of each author (formal analysis, data curation, writing...).

Ethics committees

For submissions reporting studies involving human beings, approval is required from the ethics committee approval and must be stated.

CONFLICT OF INTEREST

International practices concerning conflicts of interest relative to submitted articles apply. Authors must provide a conflict of interest statement with all submissions.

A conflict of interest exists when an author and/or co-author had a financial or personal relationship with other persons or organizations, which could have an influence on professional decision-making concerning an essential value (patient well-being, research integrity...). The main conflicts of interest involve financial interests, clinical trials, brief interventions, and family relationships.

Authors must declare any relationship considered to involve a potential conflict of interest with the published text.

1. If there is no conflict of interest concerning the submitted article, authors must include the following statement in their manuscript: *Conflict of interest: none*.

2. If there is(are) one or more conflict(s) of interest involving one or more author(s), the complete list of such conflicts of interest must be provided at the end of the manuscript (before the references). This list must comply with the illustrative formats provided below. The initial(s) of the author(s) involved and the name of the associated firm(s) are to be added to the exhaustive list presented hereafter of potential conflicts of interest to be reported.

- **C.R.,E.L.** Financial interest in **Barbot S.A.** ;
- **E.L.** Owner, director, employee, participant in a decision-making organ of **Chups SAS**. Other regular activities in **ChupsSAS**;
- **J.-J.E.** clinical trials: head investigator, coordinator or head experimenter for **RTM SARL**;
- **P.L.** clinical trials: co-investigator, non-head experimenter, study collaborator for **Light & Co**;
- **F.W.** brief interventions: expert reports for **EFS Associated**;

- **M.D.** brief interventions: counselling activities for **SFC**;
- **C.G.** conferences: participation in the name of **KKS & Son**;
- **M.S.** conference attendance: housing and transportation costs paid by **Régis SA**;
- **C.-A.S.** leadership responsibilities and substantial contributions to **Aphelion**;
- **M.F.** close relatives salaried by the companies cited above;
- **A.D.** No conflict of interest.

3. If the authors fail to provide a conflict of interest statement relative to the submitted article, the following statement will be published with the article: *Conflict of interest: the authors have not provided a conflict of interest statement*

Informed consent - Publication requirements, human and animal rights

As stated in the Uniform Requirements for Manuscripts Submitted to Biomedical Journals proposed by the International Committee of Medical Journal Editors (ICMJE, 2006), articles reporting work on human subjects must respect their right to privacy and thus cannot be published without their informed consent. Information, which could be used to identify such subjects cannot be published in any form whatsoever, directly (text, photo) or indirectly. If such information is essential for the scientific contribution, publication remains prohibited unless the subject (or parents or legal guardian) provides specific informed consent after having viewed the article in its final form before publication, in compliance with French law relative to the protection of private life and the use of personal data for medical research purposes. If there is any doubt, an informed consent will be required. The authors, editors and publishers must comply with French law concerning the protection of private life in relation to medical research. When reporting experiments on human subjects, authors should indicate whether the procedures followed were in accordance with the ethical standards of the responsible committee on human experimentation (in France: *Comité Consultatif National d’Ethique*, CCNE) and with the Helsinki Declaration as revised in 2008. When reporting experiments on animals, authors should indicate whether the institutional and national guide for the care and use of laboratory animals was followed (in France: *Charte du Comité National de Réflexion Ethique sur l’Expérimentation Animale*). For further information and updates, authors are invited to consult the following websites: ICMJE, <http://www.icmje.org>

CCNE, http://www.ccne-ethique.fr/loi_n_2004800.php WMA, <http://www.wma.net/f/policy/b3.htm>
CNREA, <http://ethique.ipbs.fr/sdv/commissionNationale.html>

DECLARATION OF GENERATIVE AI IN SCIENTIFIC WRITING

The below guidance only refers to the writing process, and not to the use of AI tools to analyse and draw insights from data as part of the research process.

Where authors use generative artificial intelligence (AI) and AI-assisted technologies in the writing process, authors should only use these technologies to improve readability and language. Applying the technology should be done with human oversight and control, and authors should carefully review and edit the result, as AI can generate authoritative-sounding output that can be incorrect, incomplete or biased. AI and AI-assisted technologies should not be listed as an author or co-author or be cited as an author. Authorship implies responsibilities and tasks that can only be attributed to and performed by humans, as outlined in Elsevier’s [AI policy for authors](#).

Authors should disclose in their manuscript the use of AI and AI-assisted technologies in the writing process by following the instructions below. A statement will appear in the published work. Please note that authors are ultimately responsible and accountable for the contents of the work.

Disclosure instructions

Authors must disclose the use of generative AI and AI-assisted technologies in the writing process by adding a statement at the end of their manuscript in the core manuscript file, before the References list. The statement should be placed in a new section entitled ‘Declaration of Generative AI and AI-assisted technologies in the writing process’.

Statement: During the preparation of this work the author(s) used [NAME TOOL / SERVICE] in order to [REASON]. After using this tool/service, the author(s) reviewed and edited the content as needed and take(s) full responsibility for the content of the publication.

This declaration does not apply to the use of basic tools for checking grammar, spelling, references etc. If there is nothing to disclose, there is no need to add a statement.

PRINTING, PROOFS, REPRODUCTION

Reproduction of part or all of a previously published manuscript, document or illustration requires the written permission of the publisher and author(s).

When a manuscript has been accepted for publication, the author will be requested via email to transfer the copyrights to

the publisher. The corresponding author must complete and sign the copyright transfer form on behalf of all authors, returning it to the publisher before publication. The designated author will receive free of charge an electronic reprint in PDF format.

The corresponding author will receive an electronic proof in PDF format. Only minor typographical corrections are allowed. Authors are requested to return their approval of the corrected proofs as soon as possible, preferably within 48 hours of reception. If the authorization is late, the publisher reserves the right to proceed with publication.

After publication, all requests for reproduction should be addressed to the publisher.

Multimedia material and complementary information online

Multimedia material and complementary information can be submitted with manuscripts and made available online for readers. For example, authors may want to provide supplementary tables or figures, videos, animated documents, audio files, interactive documents, presentations, etc. for consultation via ScienceDirect or em-consulte. The printed article will indicate where the reader can access supplementary material online. For further information on accepted formats and technical requirements, consult our web site: <https://www.elsevier.com/authors/policies-and-guidelines/artwork-and-media-instructions>

Examples of accepted formats:

- images: .gif, .tif, .jpg, .svg, .png, etc.,
- videos: .mov, .avi, etc.,
- tables, schemas: .xls, etc.
- presentations: .ppt, .pps, etc.

For assistance, please contact: https://service.elsevier.com/app/contact/supporthub/publishing/
--